



PRÉFET  
DE LA MANCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

# Manche

Unité paysagère

9

### Le bas plateau calcaire du Plain et le bocage valognais



## Sommaire

	Pages
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
■ Contexte	3
■ Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001	4
<b>Caractéristiques de l'unité paysagère</b>	<b>6</b>
■ Structure paysagère n° 1 : le Plain	6
■ Structure paysagère n° 2 : le bocage valognais	9
■ Matériaux et architecture	12
<b>Qualification de l'unité paysagère</b>	<b>15</b>
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	15
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	15
■ L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias	17
<b>Les dynamiques paysagères à l'oeuvre</b>	<b>21</b>
■ Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	21
■ Les enjeux relevés par les ateliers publics	26
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	26
<b>Atouts / faiblesses / opportunités / menaces</b>	<b>27</b>
■ Atouts et opportunités	27
■ Faiblesses et menaces	27
<b>Communes concernées en tout ou partie</b>	<b>28</b>



Vue dégagée sur les hauteurs du plateau depuis le mont Rogneux, Huberville.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; Ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.

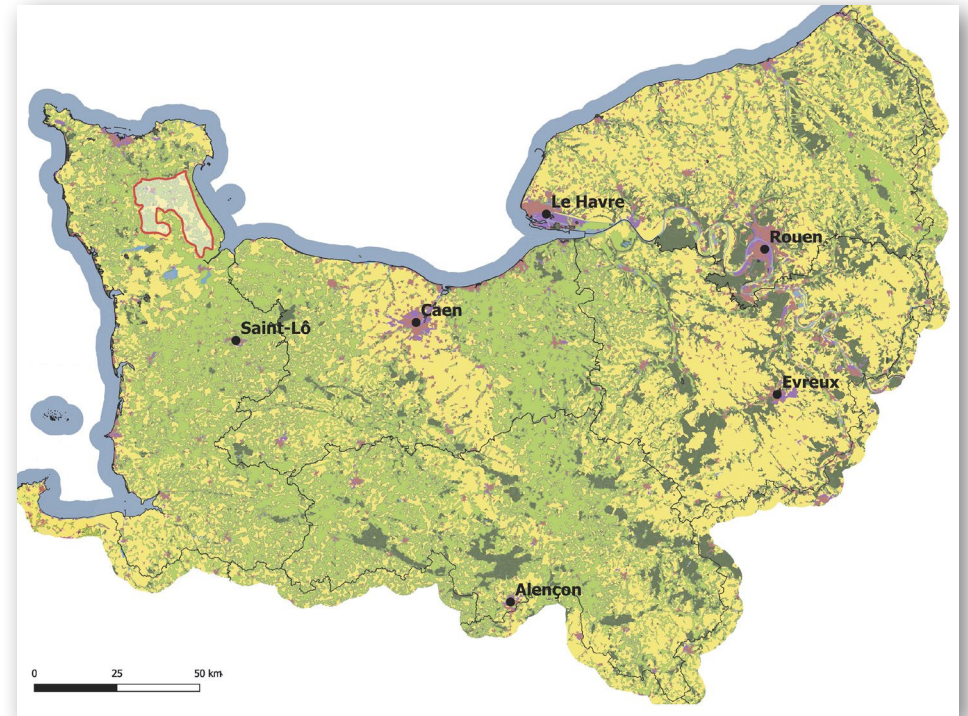
Photo de couverture :  
Maillage bocager large à Sainte-Marie-du-Mont

# Introduction

## Contexte

Située au sud-est du Cotentin, l'unité paysagère qui se développe sur un bas plateau calcaire comprend deux typologies de paysages : ceux du Plain et ceux du bocage valognais. Ces paysages font partie d'un ensemble de territoires dénommés localement le « Haut-Pays » (environ 30 mètres d'altitude), en opposition avec le « Bas-Pays » (seulement quelques mètres d'altitude) qui comprend parmi d'autres la baie des Veys, les marais arrière-littoraux et les vallées de la Douve et du Merderet, regroupés au sein du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin. A l'ouest, la limite est progressive vers le bocage intérieur du Cotentin.

A l'exception des bourgs majeurs, les paysages ruraux caractéristiques du Plain et du bocage valognais sont très peu représentés dans l'art pictural, photographique et littéraire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Jules BARBEY d'AUREVILLY apporte par ses écrits une perception mélancolique de ces paysages, notamment par la description de la ville de Valognes. L'unité est aujourd'hui essentiellement connue pour avoir été un haut lieu du Débarquement pendant la Seconde Guerre mondiale, lors de la Libération par les alliés (cf. page 17).

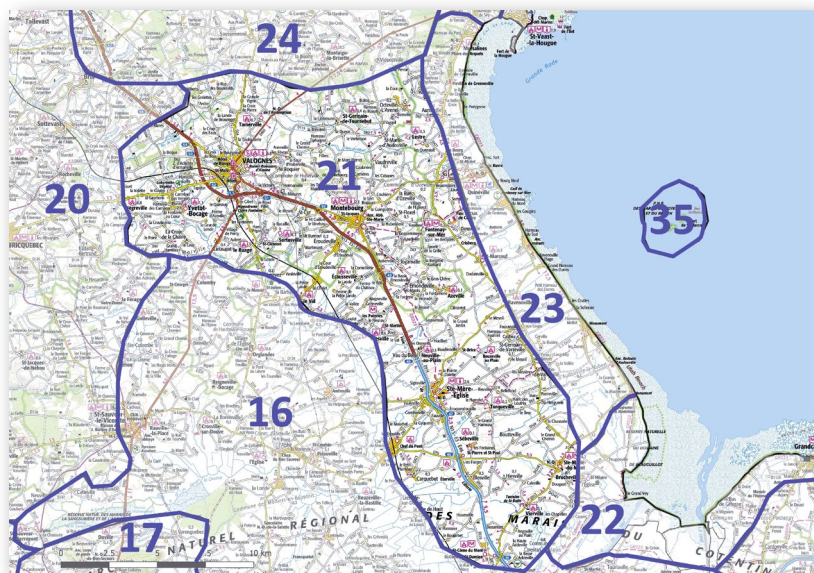


Localisation de l'unité paysagère du bas plateau calcaire du Plain et du bocage Valognais au sein de la région Normandie.

## Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001

L'ancien atlas proposait une unité des paysages du « Plain, haies rabaissées et grand damier », étendue de Valognes au nord-ouest, jusqu'à Vierville au sud-est (cf carte ci-dessous n° 21). La nouvelle unité propose une caractérisation ciblée sur le bas plateau calcaire associé à ses mailles bocagères.

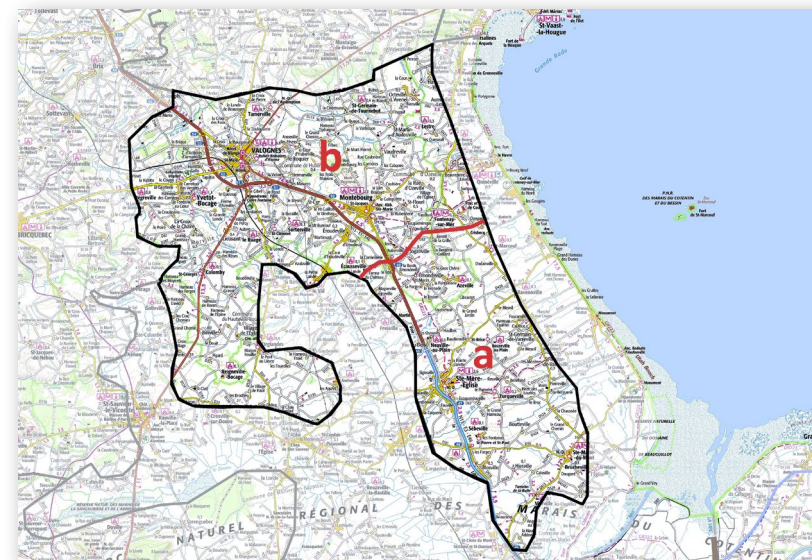
Ancien découpage de 2001



L'unité nouvellement créée est dominée au nord par le plateau bocager et boisé du Val de Saire (unité n° 7, « Le Val-de-Saire intérieur et boisé »). Au nord-ouest, la vallée de la Douve crée une séparation physique et visuelle entre l'unité et le plateau bocager caractéristique du Cotentin qui la domine d'une dizaine de mètres (unité n° 8, « Le bocage du Cotentin intérieur »). Au sud et à l'ouest, les vallées de la Douve et du Merderet ont creusé le bas plateau pour créer des paysages de prairies humides qui marquent une limite nette (unité n° 12, « Les marais du Cotentin et du Bessin et leurs franges bocagères »). A l'est, les coteaux du bas plateau basculent vers les marais arrière-littoraux et sableux de la baie des Veys (unité n° 10, « La baie des Veys, ses plages et marais arrière-littoraux »).

Au cours des ateliers publics, les discussions ont porté vers un élargissement important de l'emprise spatiale de l'ancienne unité vers le sud-ouest. Cette décision s'appuie sur la continuité du bas plateau calcaire et du bocage qui existe au sud de Valognes. Ainsi, le nouvel atlas propose d'intégrer à la nouvelle unité ce territoire bocager au sud de Valognes, qui domine les vallées de la Douve et du Merderet.

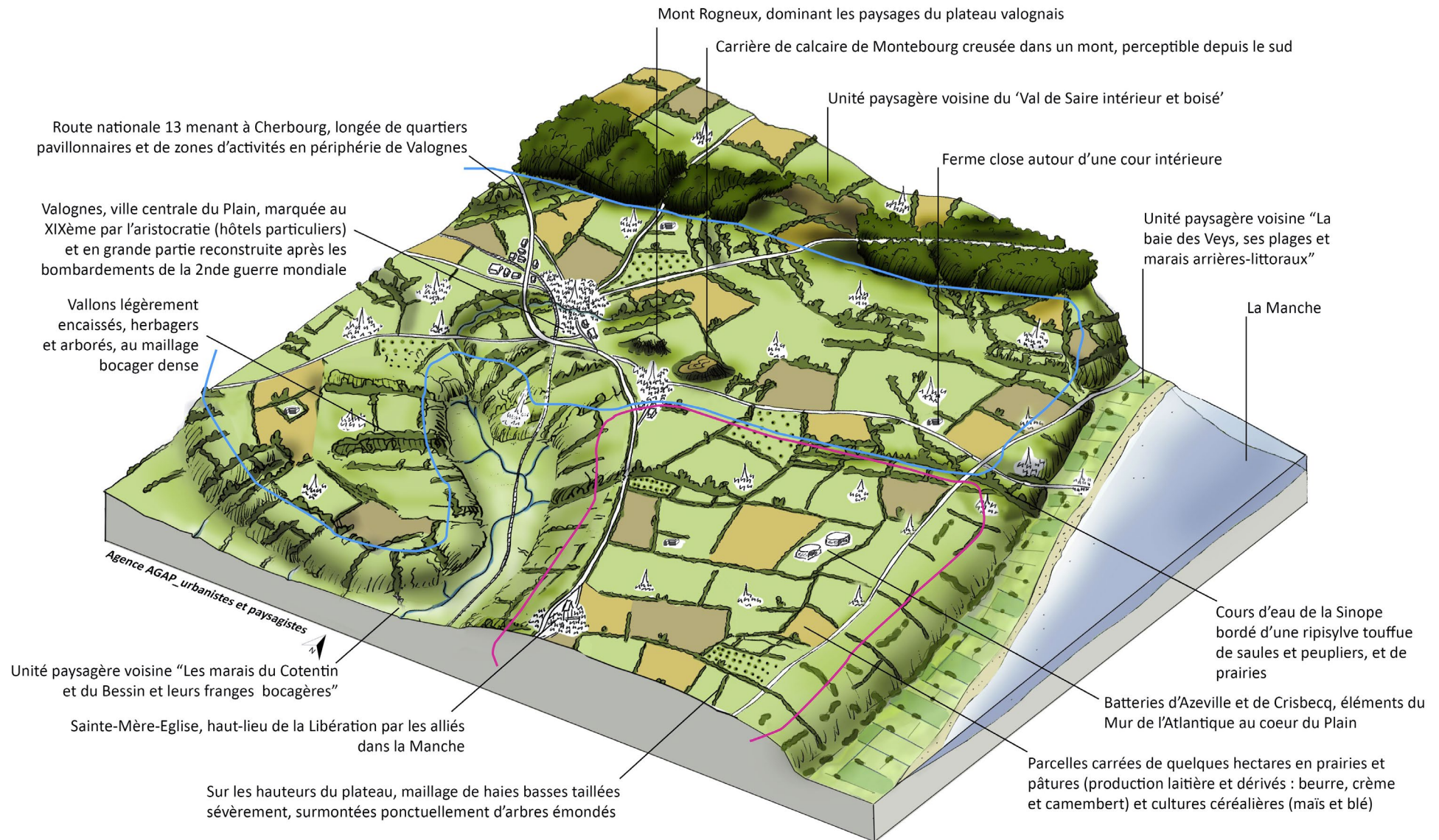
Nouveau découpage



« Le bas plateau calcaire du Plain et du bocage Valognais » est composé de deux structures paysagères, dont l'organisation et la densité de maillage bocager diffèrent et correspondent aux deux entités déterminées par les participants aux ateliers publics :

- le Plain (a) = paysages plans avec un maillage bocager large et ordonné, fondé autrefois sur une essence, l'orme ;
- le bocage valognais (b) = paysages légèrement vallonnés avec un maillage bocager plus dense, dont les essences dominantes sont le frêne et le chêne.

## LE BAS PLATEAU CALCAIRE DU PLAIN ET DU BOCAGE VALOGNAIS - Caractérisation



1. LE PLAIN

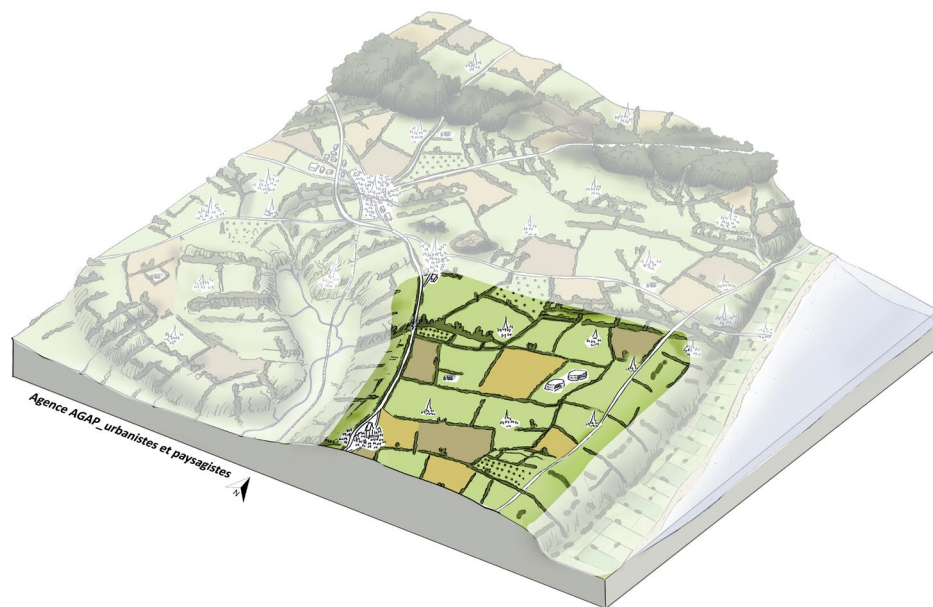
2. LE BOCAGE VALOGNAIS

## Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire ses structures paysagères. Celles-ci permettent de le distinguer des paysages voisins. Chaque structure paysagère fera l'objet d'une description propre au sein de cette unité.

### Structure paysagère n° 1 : le Plain



Le Plain se déploie au sud-est du bas plateau calcaire valognais. Il domine d'environ 30 mètres les vallées de la Douve et du Merderet à l'ouest, et les marais arrière-littoraux de la baie des Veys à l'est. Le Plain est caractérisé par son large maillage bocager constitué entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'étend de Joganville au nord, jusqu'à Sainte-Marie-du-Mont au sud.

Les parcelles quadrangulaires de quelques hectares sont bordées de haies moyennes à basses. Elles dessinent des paysages assez ouverts sur un

plateau très légèrement vallonné au niveau des ruisseaux qui le parcourent. Les grands espaces labourés apportent des teintes changeantes aux paysages à dominante herbagère vert tendre. Les reliquats de vergers de pommiers à cidre ceinturent les hameaux et les grandes fermes historiques caractéristiques du Plain. Les constructions s'étendent désormais au-delà de cet écrin arboré sur les terres de l'exploitation.

Cette campagne est très peu représentée et décrite dans les œuvres artistiques depuis le XIX<sup>e</sup>, à l'exception des quelques villages et sites emblématiques de la Libération : Sainte-Mère-Eglise, Sainte-Marie-du-Mont et les batteries d'Azeville et de Crisbecq par exemple. L'identité et la notoriété du Plain sont depuis plus de 70 ans associées au souvenir de la guerre mondiale qui s'y est déroulée.

- **Les étendues cultivées entrecoupées de haies basses**

Les haies basses taillées sévèrement ou plus touffues de taille moyenne, sont propres au bocage du Plain. Peu denses, elles occupent moins de 14 hectares par kilomètre carré (cf. document de référence sur les paysages du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, 2010). Les haies dessinent des lignes vert sombre, qui cernent les vastes parcelles en prairies ou cultures. Aubépines, prunelliers, sureaux noir, érables champêtres et noisetiers composent l'essentiel de ces haies basses. Les paysages sont toutefois rythmés par quelques arbres émondés dispersés (chênes, frênes, peupliers, merisiers, érables ou tilleuls), qui surmontent ponctuellement la strate basse des haies. Ce bocage ouvert, offrant des perspectives lointaines selon le relief, témoigne encore très fortement de la disparition de l'orme qui a marqué « le Plain ». Les herbages dominent

le parcellaire agricole. Ce terroir est protégé par l'AOP du « Camembert de Normandie » et par celle du « beurre et crème d'Isigny-sur-Mer ». De vastes cultures céréalières de maïs et de blé apportent des teintes dorées ou vert émeraude aux paysages verdoyants des pâturages. Les fermes traditionnelles du Plain sont formées d'un ensemble de hauts bâtis clos organisés autour d'une cour intérieure. Elles sont dispersées et facilement visibles au travers des écrans bocagers bas. Lors des ateliers publics, la « ferme fortifiée » de Cibrantot est citée comme un exemple de l'architecture emblématique du Plain.



Horizons lointains, grandes prairies, haies basses et lignes de peupliers, Sainte-Marie-du Mont.



Ferme close caractéristique de l'unité, hameau Cibrantot, Ravenoville.

### ● Les rives des ruisseaux et petits fleuves côtiers

Le bas plateau calcaire du Plain est sillonné par quelques ruisseaux et petits fleuves côtiers. Les cours d'eau sont encaissés de façon très localisée, sur une largeur d'à peine quelques mètres. Parfois, les rives sont bordées d'une ripisylve de peupliers ou de saules qui créent des cadres intimes et arborés. Ponctuellement, les berges de la Grande Crique, située au sud de l'unité vers Boutteville, sont séparées des parcelles pâturées et cultivées limitrophes par d'étroites bandes de prairies humides propices à de belles floraisons.



Ruisseau de By bordé de saules, dans le creux d'un vallon arboré très peu encaissé, Saint-Germain-de-Varreville.



Champs étendus jusque sur la rive directe de la Grande Crique, qui sillonne le plateau plan et non encaissé, Ecoquenéauville / Sainte-Mère-Eglise.

### ● Les bourgs et hameaux empreints du souvenir de guerre

En tant que haut-lieu de la Libération, le Plain détient de nombreux musées et empreintes de cette période de l'histoire. Le parachutiste resté accroché au clocher de Sainte-Mère-Eglise a rendu la commune célèbre, tandis que Sainte-Marie-du-Mont garde le souvenir de l'occupation et des combats retranscrits par les musées. La route nationale 13, qui traverse le Plain du sud-est au nord-ouest, dessert ces différents lieux touristiques. La littérature sur le sujet est très riche. Elle évoque les paysages du Plain dans lesquels s'inscrit le conflit armé.



Musée Airborne, architecture contemporaine faisant face à la place de l'église, marquant le paysage urbain du centre de Sainte-Mère-Eglise et rappelant au quotidien les faits historiques locaux. Reconstitution historique du fameux parachutiste accroché au clocher de l'église en 1944, en co-visibilité directe avec le musée.



## Structure paysagère n° 2 : le bocage valognais



Le bocage valognais est établi sur la continuité nord et ouest du bas plateau calcaire. Il est limité au nord par le haut plateau du Val de Saire, au sud-ouest par les vallées du Merderet et de la Douve et à l'est par les marais arrière littoraux de la baie des Veys.

Sa topographie vallonnée et son maillage bocager globalement assez dense, distinguent cette structure du Plain. Ses haies sont épaisses, constituées d'arbustes et d'arbres imposants, notamment de grands chênes. Cela lui vaut une image de terre relativement arborée, compte tenu notamment de ses boisements dans les vallons.

L'occupation du sol est étagée : les prairies de versants et fonds de vallées sont bordées d'un maillage bocager assez dense. Les labours au sein de parcelles élargies et longées de haies discontinues sont plus fréquents

sur les hauteurs. Ces caractéristiques dessinent des variations paysagères d'une commune à l'autre. Les vues s'élargissent depuis les hauteurs cultivées, tandis que les vallées arborées façonnent une ambiance intime.

### ● Les paysages ouverts des hauteurs

Les hauteurs du bas plateau vallonné offrent des paysages plans et assez ouverts. Comme évoqué lors des ateliers publics, le Mont Rogneux se positionne comme une émergence capable de dégager des points de vue panoramiques sur le plateau bocager. Les haies qui bordent les vastes parcelles céréalières ou herbagères sont assez irrégulières, parfois discontinues, et de gabarits variés. Les aubépines, les prunelliers, les merisiers et les noisetiers composent l'essentiel des strates moyennes à basses, tandis que les frênes et les chênes occupent ponctuellement la strate haute.



Hauteurs du plateau avec vues élargies sur un large parcellaire au bocage épars, créant des perspectives en plans, RD2, Colomby.



Vue dégagée depuis le Mont Rogneux sur les hauteurs du plateau et les vallons très arborés alentours, RD224, Huberville.



Perspective ouverte sur Montebourg, dominé par le clocher de l'église, inscrit dans un paysage bocager verdoyant.

### ● Les fonds de vallées intimes

Le plateau calcaire est creusé par la rivière du Merderet et de nombreux ruisseaux qui forment des vallées secondaires légèrement encaissées. Cette topographie a favorisé la création de talus plantés le long des routes, afin de façonner des parcelles de culture à la pente relativement faible. Ces haies sur talus génèrent des tunnels végétaux aux ambiances intimes. La densité du réseau bocager offre un cadre arboré aux vallons herbagers. Les haies de saules ou de peupliers permettent notamment de maintenir les fossés qui drainent les prairies humides. Les vergers de pommes à cidre se perdent dans les replis touffus des vallons.



Ruisseau bordé de saules, dans un fond de vallée plan et herbager, route de Vaudiville, Saint-Floxel.



Perspectives sur les rives du Merderet ponctuellement dégagées par une absence de ripisylve séparant le cours des prairies pâturées par les bovins, Lieusaint.

### ● Valognes, cœur urbain

La ville centrale du Plain est le site le plus représenté de l'unité depuis le XIX<sup>e</sup> siècle dans les arts, en raison de sa renommée et de ses hôtels particuliers prestigieux, ce qui lui vaut le surnom du « Petit Versailles normand ». Les peintres Félix BUHOT et Maurice PIGEON ont peint, à plusieurs reprises, les rues de Valognes, les rives du Merderet et l'église Saint-Malo. Jules BARBEY D'AUREVILLY décrivait l'aspect mélancolique et grandiose de Valognes : « Cette ville a de mon cœur sous ses pavés et dans les pierres de ses maisons. (...) les rues de la ville ; rue de Poterie, qui était autrefois la rue des Ruisseaux, aux flots se tordant sur les pierres polies, propres, larges, lumineux, avec des lavandières sur leurs bords, ce qui donnait à cette ville une physionomie indescriptible. ». Le centre-ville a été largement reconstruit après la Seconde Guerre mondiale, car violemment bombardé, ce qui en fait une figure majeure du souvenir de la Libération par les alliés en 1944, aux côtés de Sainte-Mère-Eglise et Sainte-Marie-du-Mont. Depuis plusieurs décennies, la périphérie de Valognes s'urbanise par l'aménagement de quartiers pavillonnaires et de zones d'activités standardisés qui banalisent les paysages périurbains.



Seuil urbain banalisé par les hangars commerciaux et les quartiers pavillonnaires standardisés, RD974, Valognes.



Bâtiments de la reconstruction, qui témoignent d'une évolution des techniques de construction depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, rue de l'Officialité, Valognes.

## Matériaux et architecture

Le calcaire gris sévère est un matériau abondant, qui continue d'être extrait de la carrière de Montebourg. Les bâtisses traditionnelles sont ainsi maçonnées en moellons de calcaire et en moellons de grès rose ou grisâtre des environs de Valognes. Les toits sont couverts d'ardoises, parfois de tuiles mécaniques ocre rouge.

Les maisons rurales traditionnelles aux volumes simples sont basses et longilignes. Les ouvertures ont des dimensions et des formes variées. Les encadrements sont discrets et ne répondent pas à une symétrie de façade. Les fermes du Plain et du bocage valognais sont souvent de grandes demeures à cours fermées.

Les maisons de bourg sont mitoyennes et plus hautes (R+1 à R+3 avec combles), avec des façades généralement symétriques. Leur ligne de faitage est le plus souvent parallèle à la rue.

Tel qu'à Valognes au passé aristocratique et bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs bourgs cossus détiennent d'élégants hôtels particuliers. Les amateurs continuent de les représenter et photographier, comme l'a fait Charles JOUASS dans les années 1930 pour l'Hôtel de Beaumont à Valognes. Leurs toitures à deux ou quatre pans, sont habillées d'épis de faitage. Les façades sont symétriques, tripartites et jouent avec les matériaux pour parer les corniches, les encadrements et les cheminées.

Le centre-ville de Valognes a été dévasté et en grande partie reconstruit suite aux bombardements par les alliés en 1944. Les îlots urbains de l'après-guerre, fruit d'opérations d'ensemble, reprennent les codes de l'architecture locale tout en y apportant des innovations visibles : façades élargies et immeubles plus profonds, toits d'ardoises continus d'une maison à l'autre, ouvertures plus larges, souches de cheminée, encadrements et corniches en béton, parement en grès sur maçonneries de parpaings. L'église St-Malo de Valognes, si réputée et représentée dans l'art avant la Seconde Guerre mondiale par Félix BUHOT ou Maurice COLLIGNON par exemple, a été en partie reconstruite. Son chœur de style gothique flamboyant est associé à une nef à l'architecture sobre en béton datant de l'après-guerre, réalisée par l'architecte Yves-Marie FROIDEVAUX.

Les entrées de villes et bourgs, comme à Montebourg ou Valognes, sont généralement bordées de zones d'activités et de quartiers pavillonnaires, dont les architectures ont tendance à banaliser les paysages locaux : variations des volumes et des couleurs, franc contraste des toitures-terrasses avec le bâti traditionnel, accompagnement végétal en rupture avec les lieux dans lesquels ces extensions urbaines s'implantent.



A gauche, le bâti de la reconstruction et à droite, le bâti traditionnel, Valognes.



Eglise de Valognes, avec son cœur de style gothique flamboyant d'origine, associé depuis la reconstruction à une nef à l'architecture sobre en béton camouflée sur cette perspective par des alignements de tilleuls, Place Vicq d'Azir à Valognes.



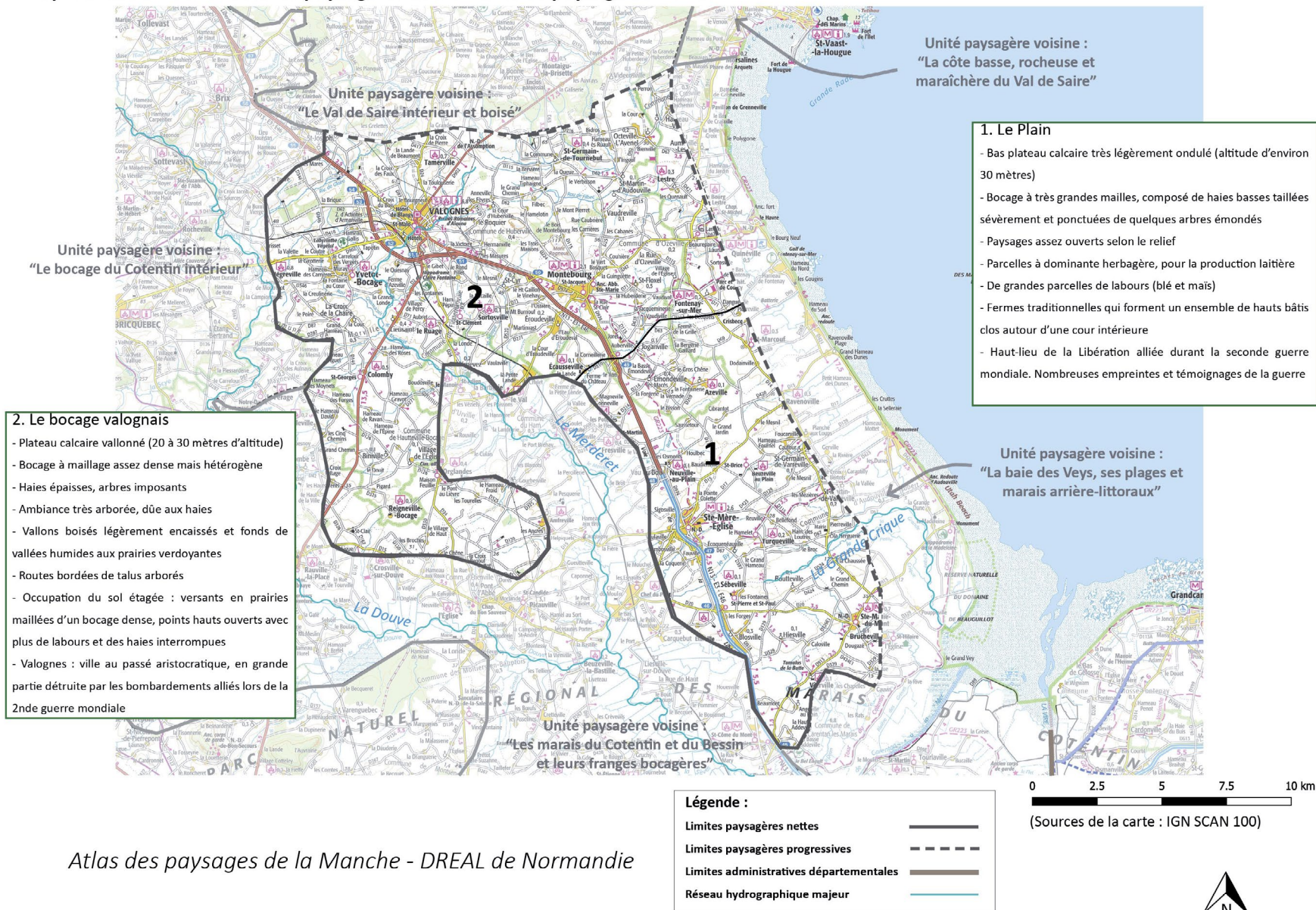
Hôtel de Beaumont, un des hôtels particuliers les plus connus, Valognes.



Lisière urbaine peu qualitative, du fait du caractère standardisé des constructions et de l'accompagnement végétal (haies rigides, végétation horticole et exotique) qui tranchent avec les paysages agricoles environnants, Sainte-Mère-Eglise.

# LE BAS PLATEAU CALCAIRE DU PLAIN ET DU BOCAGE VALOGNAIS

- Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité



Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

## Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage. Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale.

### L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

L'approche sociologique de l'unité paysagère a été abordée lors de trois ateliers publics. Un total de vingt-sept personnes a participé, regroupant des élus (maires, maires-adjoints, conseillers municipaux), des techniciens des communautés de communes et du pays d'art et d'histoire du Clos Cotentin, des habitants et des représentants du département de la Manche et du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin.

#### ● L'appropriation du nom

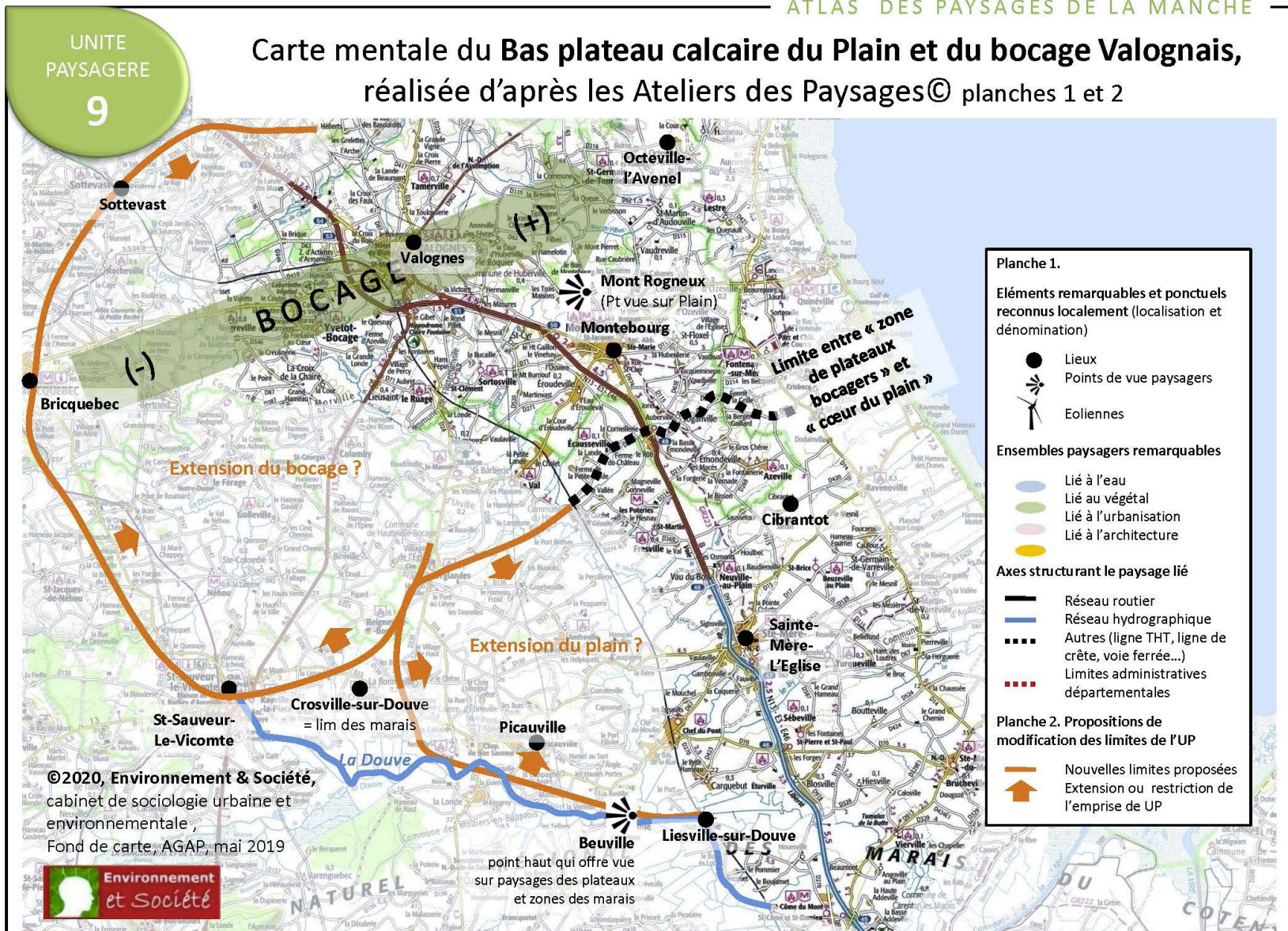
L'intitulé initialement proposé de « Le Plain en grand damier » n'a pas été reconnu par les participants. La motivation principale a été de dire qu'il y avait redondance dans cet intitulé, la notion d'organisation en damiers du paysage étant implicite à celle de « Plain ». La proposition de « Le Plain » est apparue suffisante, au côté du bocage valognais.

Ateliers du paysage

### Les éléments structurants et ponctuels reconnus

Dans les discours des participants entendus au cours des différents ateliers, l'unité paysagère s'organise autour de deux espaces :

- le cœur du Plain se déploie autour de Sainte-Mère-Eglise. Le lieu-dit de Cibrantot situé sur la commune de Ravenoville, est présenté comme un exemple de l'architecture emblématique de l'unité paysagère : la ferme fortifiée avec des tours et pigeonniers, entourée d'un grand jardin. Les matériaux de construction révèlent également cette organisation paysagère entre l'usage de la pierre sur le plateau et celui de la terre dans les marais. Un des participants rappelle que cette organisation en grand damier s'est formée entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle avec l'installation et le développement de l'élevage. Cette prégnance de l'élevage trouve aujourd'hui une continuité historique dans l'inscription sur ce territoire d'au moins deux appellations d'origine protégée (AOP) concernant la fabrication de fromage : l'AOP du « Camembert de Normandie » ; et concernant la fabrication du beurre : l'AOP « beurre et crème d'Isigny-sur-Mer » ;
- le plateau bocager s'étend autour de la ville de Valognes et dessine un arc de cercle d'ouest en est, allant de Reigneville-Bocage, jusqu'à Octeville-L'Avenel. Selon ce même axe d'ouest en est, le maillage bocager s'intensifie tandis que le relief s'accroît. A seulement 117 mètres d'altitude, le Mont Rogneux situé à proximité de la ville de Montebourg, offre une vue panoramique privilégiée sur ce paysage de bocage. Le plateau s'arrête en appui sur une ligne droite reliant virtuellement les villages de Joganville et d'Ecausseville.





## L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias

Les œuvres artistiques du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui ont particulièrement révélé les bourgs, les monuments architecturaux et le patrimoine historique laissé par la Seconde Guerre mondiale tandis que le caractère rural et bocager de l'unité paysagère du bas plateau calcaire est resté en arrière-plan.

Les églises sont un marqueur fort des paysages du Plain et du bocage valognais. Peintures et photographies présentent l'église St-Malo à Valognes, peinte notamment par Felix BUHOT au XIX<sup>e</sup> siècle et par Maurice COLLIGNON au XX<sup>e</sup> siècle. Les deux clochers représentés dans l'œuvre de ce dernier « Vue ville de Valognes et Eglise de Saint Malo » permettent d'identifier la ville. Les églises de Sainte-Marie-du-Mont, Saint-Martin-de-Varreville et de Saint-Martin-d'Audouville sont également recensées. L'église de Sainte-Mère-Eglise est également peinte à cette époque, même si elle est aujourd'hui parée d'un faux parachutiste sur son clocher pour garder le souvenir d'une libération difficile en 1944.



Maurice COLLIGNON  
Vue ville de Valognes et  
Eglise St Malo, XX<sup>e</sup> siècle.  
Prégnance des deux  
clochers de l'église  
de Saint-Malo dans  
les paysages bocagers  
valognais d'autrefois.



Guillaume FOUACE  
Vue de Valognes, 1865.  
Maisons mitoyennes traditionnelles  
qui encadrent étroitement le Merderet

D'autres édifices et aménagements sont au cœur des représentations et des récits : les hôtels particuliers (hôtel Beaumont à Valognes), les châteaux (château de Servigny à Yvetot-Bocage), les manoirs (manoir de Rampan à Saint-Côme-du-Mont), les ruines des thermes romains aux environs de Valognes, et les rives du Merderet autrefois longées d'habitations et de lavoirs, comme représentée dans l'œuvre « Vue de Valognes » par Guillaume FOUACE.

La littérature, les représentations, les films et les guides touristiques de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle rattachent l'unité presque exclusivement au souvenir de la Seconde Guerre mondiale. La Libération s'est opérée au sein même de ces paysages du Plain et du bocage valognais. Leur identité est donc indubitablement liée à cette période de l'histoire, illustrée jusque sur les étiquettes de camembert montrant le parachutiste de Sainte-Mère-Eglise. Le film « Le jour le plus long », tourné en 1961, permet d'appréhender les paysages du Plain au regard du conflit et leur a conféré une renommée nationale.



Fonds américains  
Valognes, 1944

Les sites clés retrouvés dans les représentations et guides touristiques depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont : Valognes, Sainte-Mère-Eglise, Montebourg, Sainte-Marie-du-Mont, Yvetot-Bocage, Colomby, la batterie d'Azeville.

Lors des ateliers publics, les participants ont eu la possibilité de choisir l'iconographie la plus représentative de l'unité paysagère selon eux. Aucune des quatre propositions projetées n'a été retenue. Même si Valognes est bien considérée comme représentant le « centre » du Plain, le tissu urbanisé ne décrit pas l'espace bocager et agricole qui caractérise, selon les participants, cette unité paysagère.

UP 9



1. Valognes, Eglise St Malo, Buhot félix

N° 1 : XIX<sup>e</sup> siècle.  
Perspective depuis la rue de la Poterie avant destruction par les bombardements de 1944, aujourd'hui disparue (les maisons ne sont plus les mêmes et la silhouette de l'église a évolué), lumière de fin de journée hivernale.

## Ateliers du paysage



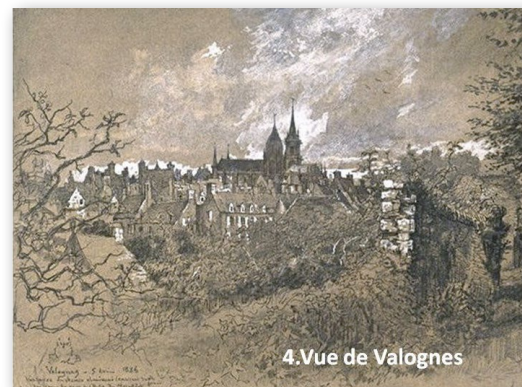
2. Le marché à Valognes, Pigeon Maurice 19e

N° 2 : Vue d'un jour pluvieux et gris sur le marché de Valognes, au niveau de l'entrée de l'église aujourd'hui disparue.



3. Valognes, Rue de Cherbourg, Buhot félix

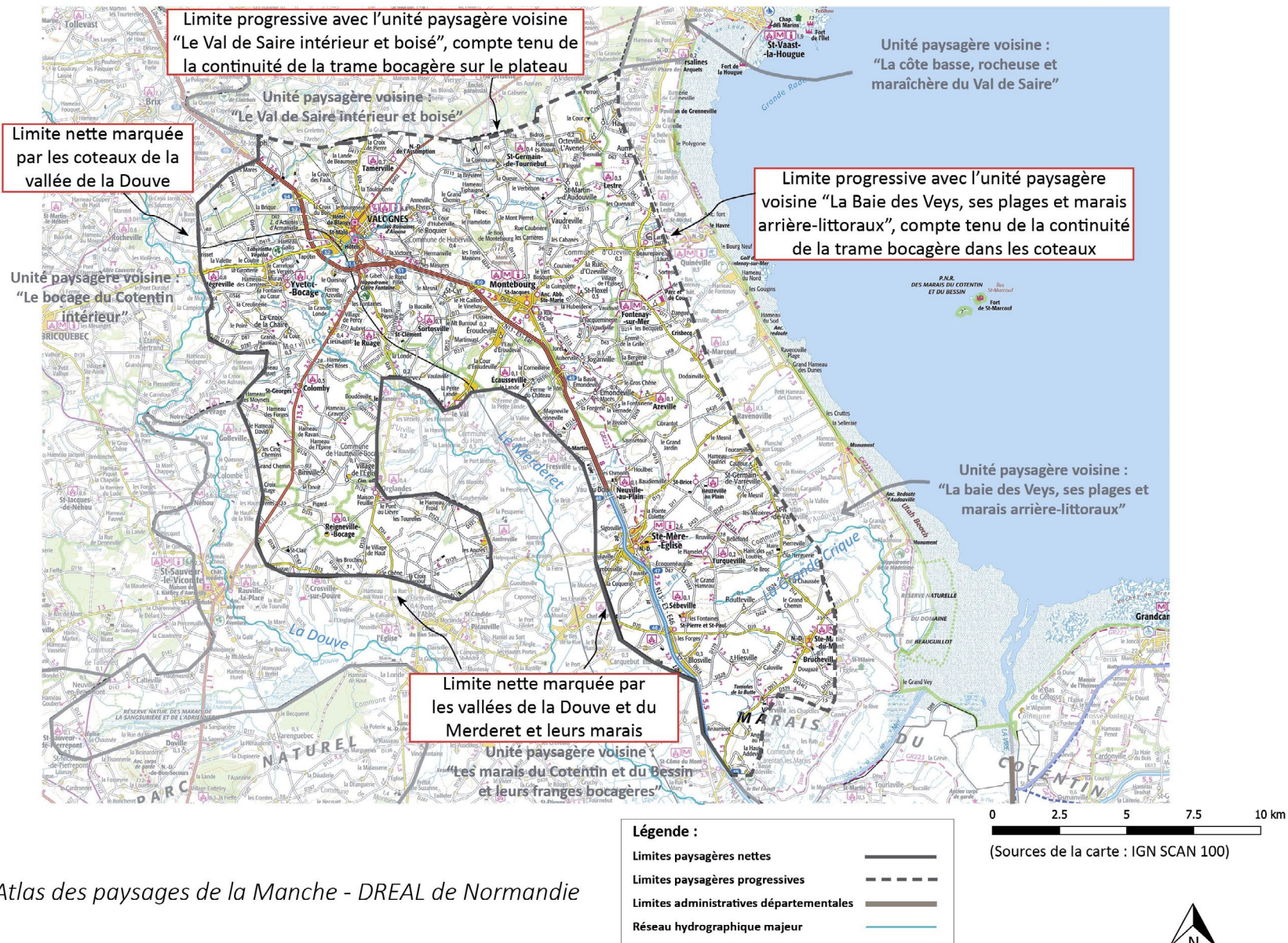
N° 3 : 1884.  
Vue d'une rue typique de la ville de Valognes avant les bombardements.



4. Vue de Valognes

N° 4 : Félix BUHOT - fin XIX<sup>e</sup> siècle.  
Perspective ténébreuse sur Valognes depuis une hauteur inconnue.

# LE BAS PLATEAU CALCAIRE DU PLAIN ET DU BOCAGE VALOGNAIS - Caractérisation des limites de l'unité



Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

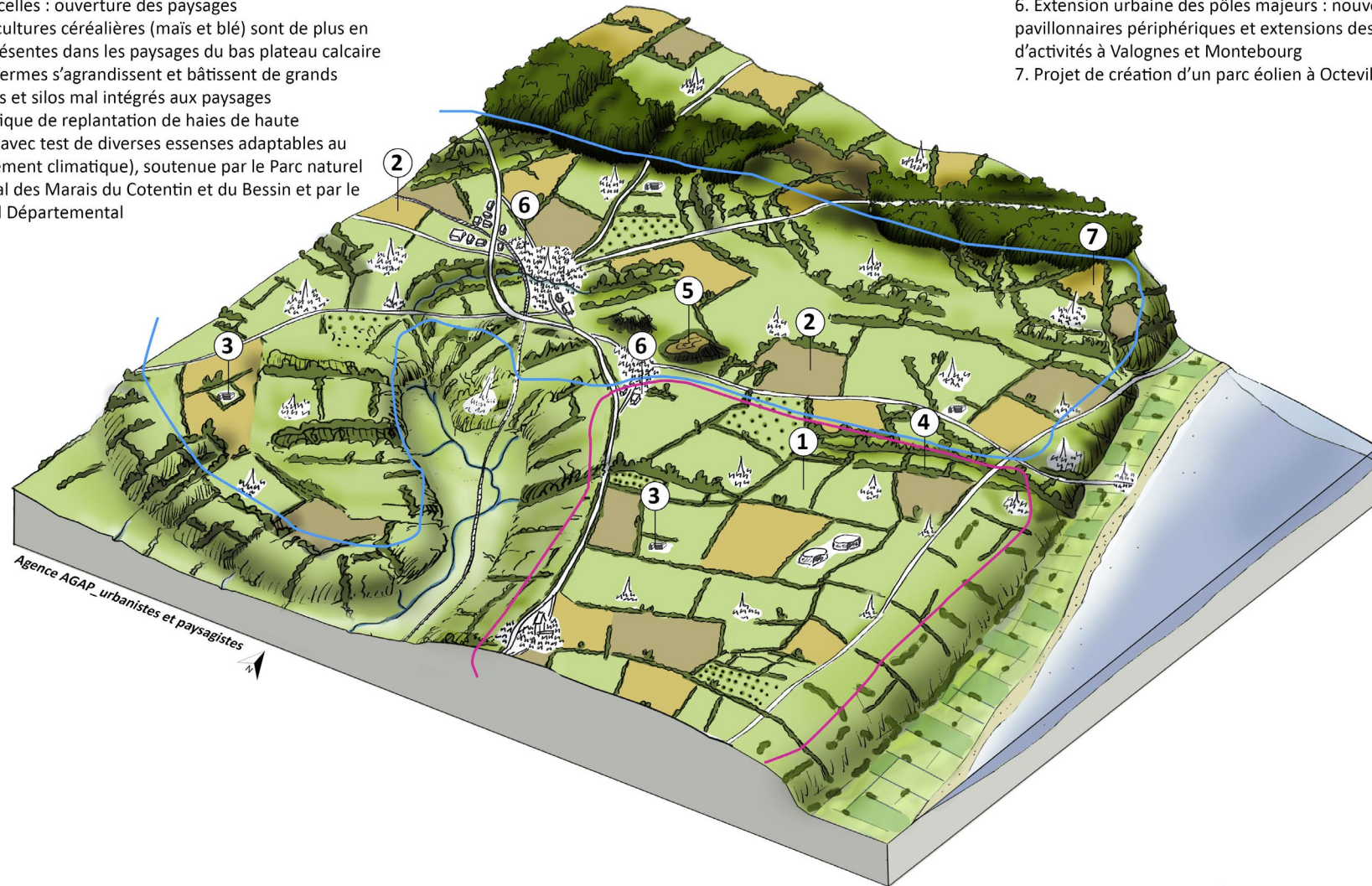
## LE BAS PLATEAU CALCAIRE DU PLAIN ET DU BOCAGE VALOGNAIS - Dynamiques paysagères

### DYNAMIQUES SYLVICOLES ET AGRICOLES

1. Des haies continuent d'être arrachées pour agrandir les parcelles : ouverture des paysages
2. Les cultures céréalières (maïs et blé) sont de plus en plus présentes dans les paysages du bas plateau calcaire
3. Les fermes s'agrandissent et bâtissent de grands hangars et silos mal intégrés aux paysages
4. Politique de replantation de haies de haute strate (avec test de diverses essences adaptables au changement climatique), soutenue par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et par le Conseil Départemental

### DYNAMIQUES URBAINES ET INDUSTRIELLES

5. La carrière de Montebourg a doublé de surface en 20 ans
6. Extension urbaine des pôles majeurs : nouveaux quartiers pavillonnaires périphériques et extensions des zones d'activités à Valognes et Montebourg
7. Projet de création d'un parc éolien à Octeville-l'Avenel



1. LE PLAIN

2. LE BOCAGE VALOGNAIS

Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

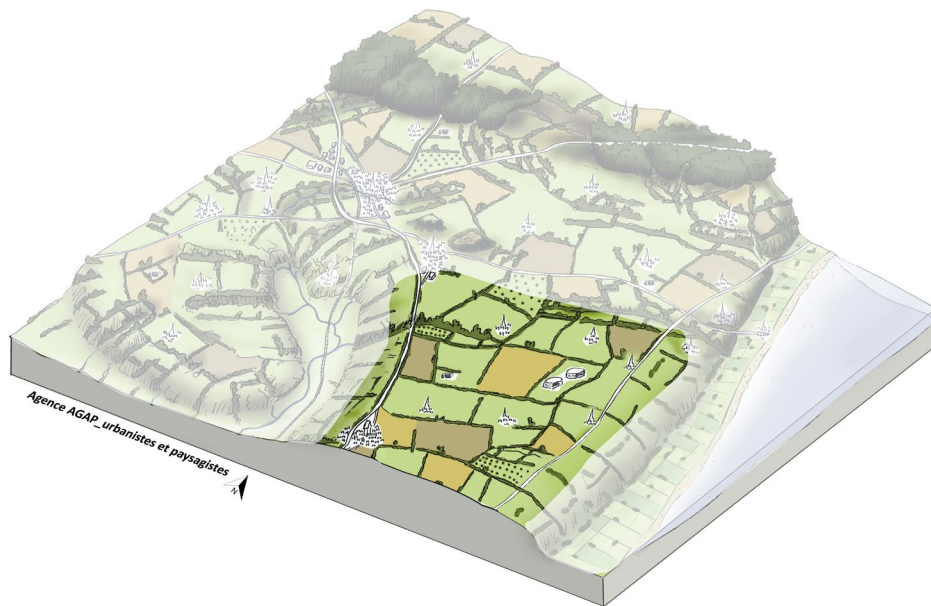
## Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose sur l'étude des cartes d'analyse thématiques (environnement, paysages, risques) fournies par les services de la DREAL et par les collectivités, ainsi que sur des vues aériennes IGN et celles extraites de l'observatoire photographique de la DREAL et sur les données récoltées lors des ateliers rassemblant les services de l'Etat et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage.

### Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

#### ● Dynamiques de la structure paysagère n° 1 : le Plain



L'atlas de 2001 relevait des actions de replantation de la maille bocagère, mais en parallèle des phénomènes d'arasement qui démembraient par endroits la campagne. L'augmentation des labours au détriment des herbages traditionnels était assez modérée.

La gestion des haies et les choix de productions agricoles sont les principaux facteurs d'évolution des paysages du Plain ces vingt dernières années.

Soutenue par le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et le département de la Manche, la replantation de haies de haute strate a notamment lieu sur les communes de Sainte-Mère-Eglise et Saint-Marcouf. Afin de répondre aux problématiques soulevées par les changements climatiques en cours, le Parc naturel régional mène également une campagne de test de plantation d'essences nouvelles, comprenant par exemple l'alisier torminal, le chêne des marais, le tulipier de Virginie ou encore le liquidambar. De plus, le dépérissement du frêne, menacé par la chalarose, a été constaté et a commencé à modifier la composition des haies champêtres locales et à accentuer leur discontinuité.

Les pratiques agricoles évoluent depuis les années 1990. Les terres du Plain sont de plus en plus labourées pour la production de maïs et de blé principalement. Ces pratiques engendrent actuellement une ouverture de la maille bocagère, une plus grande diversité de couleurs dans les champs et la modernisation des fermes. Les nouveaux bâtiments agricoles sont généralement mal intégrés aux corps de fermes traditionnels aux architectures de qualité.



Lieu-dit La Croix-St-Martin, St-Martin-de-Varreville entre 2000 et 2019 : la ferme s'est agrandie et possède un nouveau grand hangar. Les haies limitrophes ont été arrachées (remonterletemps.ign.fr).

La forte attractivité touristique du Cotentin et le développement de nombreux musées notamment les sites du débarquement (Utah Beach, batteries de Crisbecq et d'Azeville) pèsent sur le trafic routier. Cela pourrait engendrer, à l'avenir, un redimensionnement des axes de circulation, avec un impact certain sur le paysage local.

A long terme, les populations du littoral seront de plus en plus exposées aux risques de submersion marine. Le Plain est pressenti comme terre de repli, dans lequel des constructions verraient potentiellement le jour autour de l'axe dessiné par la route nationale 13.



#### Zones sous le niveau marin

- + d'1 m en dessous du niveau de référence
- 0 à 1 m en dessous du niveau de référence
- 0 à 1 m au dessus du niveau de référence

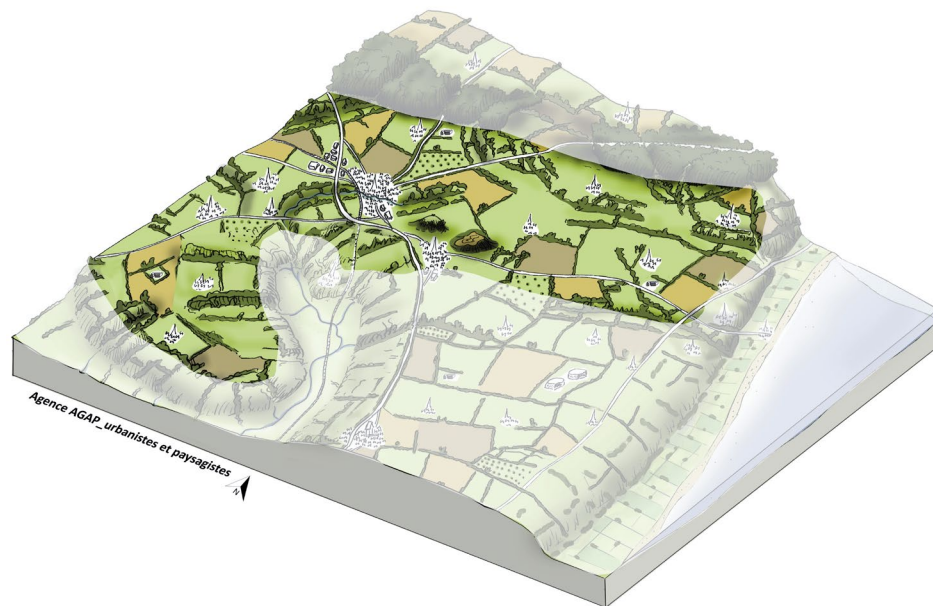
Carte présentant les zones les plus à risque face à la submersion marine en cas d'aléas climatiques majeurs : les marais arrière-littoraux, la vallée de la Grande Crique, ainsi que le cordon dunaire sur lequel s'appuie la route littorale et les résidences de bord de mer sont particulièrement menacés par d'éventuelles submersions marines à venir. En position suffisamment haute, le plateau du Plain fait office de refuge en cas de submersion sur la côte (carmen.application.developpement-durable.gouv.fr).

Les pôles urbains du Plain se sont développés sous forme de quartiers pavillonnaires, tel qu'à Sainte-Mère-Eglise.



Au cours des vingt dernières années, l'urbanisation résidentielle (entre 2001 et 2010) et celle des pôles d'activités (depuis 2010) se sont développées sur les franges urbaines de Sainte-Mère-Eglise, en continuité du tissu existant et particulièrement le long des axes routiers : la zone d'activités des Crutelles s'est implantée entre la route départementale 67 et la nationale 13 par exemple.

● **Dynamiques de la structure paysagère n° 2 : le bocage valognais**



L'atlas de 2001 constatait une extension modérée des labours sur les prairies, tandis que certaines haies bocagères étaient arrachées.

En vingt ans, les dynamiques paysagères au sein de la campagne valognaise sont similaires à celles du Plain. Suite à une évolution continue des pratiques et productions agricoles (mise en culture des prairies), le maillage bocager s'ouvre toujours plus. Les fermes closes traditionnelles s'étendent et sont banalisées par de nouveaux hangars mal intégrés.

L'extension urbaine des villes de Valognes et de Montebourg est notable en vingt ans (cf. carte page suivante de Valognes). De nouveaux quartiers pavillonnaires ont été bâtis et les zones d'activités périphériques ont été largement étendues, notamment le long des seuils urbains.



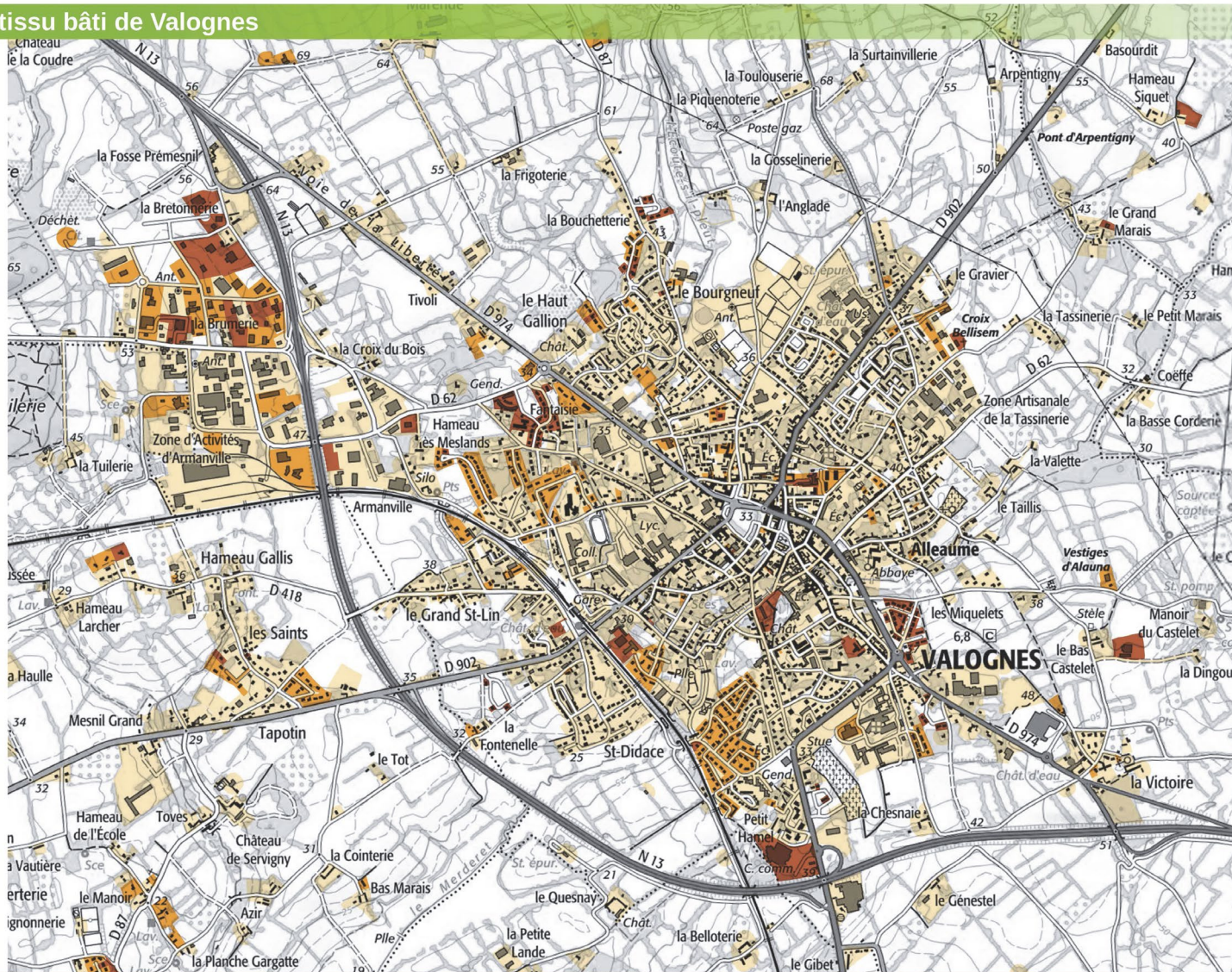
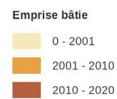
Vaste parcelle de maïs plongeant vers une exploitation, où l'on distingue la présence de grands hangars agricoles en partie camouflés par les haies bocagères, Montebourg.

La création d'un parc éolien est prévu à Octeville-l'Avenel. Il sera implanté sur le plateau des Allées-aux-Chênes, légèrement en retrait de la falaise morte qui domine les paysages. Les vis-à-vis seront évités avec les forts Vauban de Saint-Vaast-la-Hougue et de Tatihou, classés patrimoine mondial de l'UNESCO dans le bien en série des fortifications Vauban, puisque les éoliennes respecteront des hauteurs adaptées afin de ne pas être perceptibles (86,50 mètres pour six d'entre elles et 74 mètres pour deux autres).

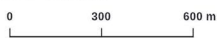
La carrière de Montebourg continue d'être exploitée et a doublé de surface en vingt ans. Sa partie sud, déjà perceptible en 2001, l'est d'autant plus depuis son extension et la création d'une route qui longe les talus périphériques de la carrière.



## Extension du tissu bâti de Valognes



Sources :  
 Admin Express  
 Scan25  
 EPIN  
 Région Normandie  
 DREAL Normandie  
 Production :  
 27/05/2019  
 DREAL-NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

En vingt ans, l'urbanisation de Valognes s'est étendue sous forme de quartiers résidentiels pavillonnaires et de zones d'activités dans les dents creues de la ville ainsi que dans la périphérie, notamment le long de la route nationale 13 qui relie Caen à Cherbourg-en-Cotentin en contournant le centre-ville.

## Les enjeux relevés par les ateliers publics

La question des dynamiques paysagères perçues sur le territoire amène à parler essentiellement de l'évolution des pratiques agricoles. Pour les participants, plusieurs sujets sont évoqués :

- l'agrandissement des cultures de maïs et de céréales associée à l'installation de silos dans le paysage. Ce mouvement reste contenu par l'absence de remembrement agricole qui favorise et limite l'échange de parcelles entre exploitants ;
- la dégradation du maillage bocager est toujours en cours et directement induit par l'agrandissement des parcelles. Notons une prise de conscience qui (re)donne de la valeur ajoutée aux haies par la valorisation du bois en copeaux par exemple.

### Ateliers du paysage

## Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Les ateliers publics révèlent un attachement des locaux pour la production laitière emblématique de la Normandie, et ses paysages herbagers. L'attention des participants est tournée vers l'évolution des pratiques et productions agricoles qui est réelle : les cultures céréalières continuent doucement de remplacer les prairies, tout en réduisant la maille bocagère.

Les évolutions urbaines ne sont pas abordées durant les ateliers : sans doute sont-elles bien vécues par les locaux. L'implantation future du parc éolien à Octeville-l'Avenel n'est pas évoquée non plus.

## Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

### Atouts et opportunités

- **Une diversité d'ambiances rurales qui rythment les paysages locaux :**
  - des paysages intimes de fonds de vallons herbagers ;
  - des paysages ouverts sur les hauteurs de l'unité, cadrés par des écrans verts relativement bas dans le Plain et plus hauts dans le pays valognais.
- **Un territoire chargé d'histoire :**
  - Valognes, une ville chargée d'histoire, depuis les romains jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, située au cœur d'un pays d'art et d'histoire ;
  - nombreux sites dédiés à la mémoire, qui associent les paysages de l'unité à la période de la Libération par les alliés en 1944 ;
  - des bourgs et villes dont l'architecture de la reconstruction garde le souvenir de la Libération.

### Faiblesses et menaces

- **Des pratiques et productions agricoles en pleine évolution : les cultures céréalières remplacent toujours plus les herbages dédiés à la production laitière :**
  - implantation de hangars et silos assez mal intégrés aux lieux et qui banalisent les fermes ;
  - arrachage progressif des haies et ouverture des paysages sur le plateau.
- **Le développement d'une urbanisation standardisée en périphérie des bourgs et villes :**
  - banalisation et dévitalisation des bourgs et villages avec l'urbanisation sous forme pavillonnaire.

## Liste des communes concernées en tout ou partie

- Audouville-la-Hubert
- Aumeville-Lestre
- Azeville
- Biniville
- Blosville
- Boutteville
- Carentan-les-Marais (communes déléguées concernées : Angoville-au-Plain, Brucheville, Vierville)
- Colomby
- Crasville
- Crosville-sur-Douve
- Ecausseville
- Emondeville
- Eroudeville
- Etienville
- Flottemanville
- Fontenay-sur-Mer
- Fresville
- Golleville
- Hautteville-Bocage
- Hémevez
- Hiesville
- Huberville
- Joganville
- La Bonneville
- Le Ham
- Lestre
- Liesville-sur-Douve
- Lieusaint
- Montebourg
- Morville
- Négreville
- Neuville-au-Plain
- Octeville-L'Avenel
- Orglandes
- Ozeville
- Picauville (communes déléguées concernées : Amfreville, Gourbesville)
- Quinéville
- Rauville-la-Place
- Reigneville-Bocage
- Sainte-Colombe
- Saint-Cyr
- Saint-Floxel
- Saint-Germain-de-Tournebut
- Saint-Germain-de-Varreville
- Saint-Joseph
- Saint-Marcouf
- Sainte-Marie-du-Mont
- Saint-Martin-d'Audouville
- Saint-Martin-de-Varreville
- Sainte-Mère-Eglise (communes déléguées concernées : Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Ravenoville, Sainte-Mère-Eglise)
- Sébeville
- Sortosville
- Tamerville
- Turqueville
- Valognes
- Vaudreville
- Yvetot-Bocage

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie  
Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 35 58 52 80  
1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

